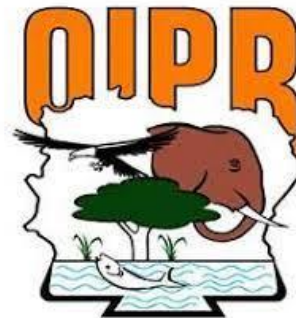


PRM2

**Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le
développement socio-économique de la Mé**
Résultats atteints: Semestre 2 - 2023 (Août 2023)

*Un territoire zéro déforestation
résilient au changement climatique*



I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

VALIDATION FINALE DES PLANS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

- **02 Réunions de Validation** des PDL tenues à Adzopé et Alépé, présidées par les autorités préfectorales avec la participation des autorités en charge des services techniques des départements et de la région
- **07 PDL ont obtenu l'approbation des autorités administratives** et responsables techniques des départements d'Adzopé et d'Alépé
- **57 personnes** ont participé à l'atelier de validation des PDLs à Alépé et **22 personnes** ont participé à la validation des PDLs au niveau d'Alépé



I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

REMISE OFFICIELLE DES PLANS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

- 07 cérémonies officielles de remise PDL dans les 7 villages bénéficiaires: Mai-Juin 2023
- 784 participants aux diverses cérémonies de remise officielle **dont 196 Femmes**



I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

FORMALISATION DES COMITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL (CDL)

- 07 CDL ont rédigé leurs propres Règlements et Statuts intérieurs, pour leur formalisation
- 07 récépissés de dépôt obtenus pour les 7 CDL

REGION DE LA ME

DEPARTEMENT D'ADZOPÉ

SOUS-PREFECTURE D'ANNEPE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

RECEPISSE DE DEPOT DE DOSSIER
D'ASSOCIATION N° 04-RME/D. A/SP-ANN

Le Sous-préfet d'Annépé, conformément à l'article 8 alinéa 3 de la loi n° 315 du 21 septembre 1960 relative aux associations, atteste qu'il a été déposé dans ses services, aux fins d'en recevoir un récépissé de déclaration, un dossier constitutif d'une organisation Non-Gouvernementale dénommée :

Comité de Développement Local de Nyan

dont le siège est fixé au village de Nyan, dans le département d'Adzopé ; Boite Postale tel : 0748727395 / 0574382845. Ce dossier qui a été enregistré sous le N° 123 du 15 /09/2023, comprend les pièces suivantes :

- 3 exemplaires des statuts ;
- 3 exemplaires du règlement intérieur ;
- 3 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive ;
- 3 exemplaires de la liste des membres fondateurs ;
- 3 exemplaires de la liste des membres du bureau exécutif ;
- 3 exemplaires de la liste de présence.

Le Préfet de la Région de la Mé, Préfet du Département d'Adzopé, en application des dispositions de l'article 37 de la loi n°60-315-du 21 septembre 1960 relative aux associations, délivrera un récépissé de déclaration à de l'issue de l'instruction du dossier.

Annépé, le 15 septembre 2023


TOHO WISEMON INNOCENT
Sous-Préfet

REGION DE LA ME

DEPARTEMENT D'ADZOPÉ

SOUS-PREFECTURE D'ANNEPE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

RECEPISSE DE DEPOT DE DOSSIER
D'ASSOCIATION N° 02-RME/D. A/SP-ANN

Le Sous-préfet d'Annépé, conformément à l'article 8 alinéa 3 de la loi n° 315 du 21 septembre 1960 relative aux associations, atteste qu'il a été déposé dans ses services, aux fins d'en recevoir un récépissé de déclaration, un dossier constitutif d'une Organisation Non-Gouvernementale dénommée :

Comité de Développement Local de Bassadzin

dont le siège est fixé au village de Bassadzin, dans le département d'Adzopé ; Boite Postale tel : 0707481854. Ce dossier qui a été enregistré sous le N°124 du 15 /09/2023, comprend les pièces suivantes :

- 3 exemplaires des statuts ;
- 3 exemplaires du règlement intérieur ;
- 3 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive ;
- 3 exemplaires de la liste des membres fondateurs ;
- 3 exemplaires de la liste des membres du bureau exécutif ;
- 3 exemplaires de la liste de présence.

Le Préfet de la Région de la Mé, Préfet du Département d'Adzopé, en application des dispositions de l'article 37 de la loi n°60-315-du 21 septembre 1960 relative aux associations, délivrera un récépissé de déclaration à de l'issue de l'instruction du dossier.

Annépé, le 15 septembre 2023


TOHO WISEMON INNOCENT
Sous-Préfet

I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

FORMATION DES COMITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL (CDL)

- 07 CDL formés du 08 au 24 août 2023 par un formateur du MPD (assisté de Nitidae)
- 135 membres de CDL, dont 14 femmes, 6 modules, sur 2 jours: Montage de projet, Recherche de financement, Passation de marché, Changement climatique, Développement Durable, ainsi que Suivi et Contrôle des Travaux communautaires



I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

CHOIX DE PROJETS COMMUNAUTAIRES A REALISER (à confirmer)

08 rencontres ont été organisées avec les CDL pour sélectionner, à partir des PDL validés, les projets à mettre en œuvre dans chacun des villages PRM2.

Villages	Projets
Nyan	Marché
Bassadzin	Maternelle
M'Bohoin	Dispensaire
Yakassé-Comoé	Logement Sage femme
Danguira	
Koutoukro 1	Logement Infirmier
Arounankro	Dispensaire

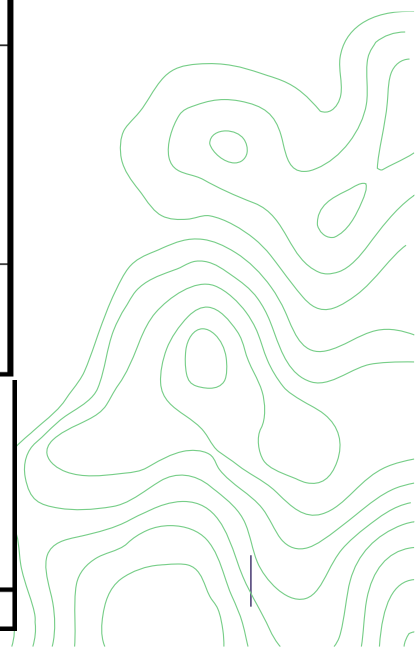
I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

OPERATION DE DELIMITATION DE 4 TERRITOIRES VILLAGEOIS (DTV)

- Processus en cours: Cabinet de Géomètre Expert Soro Nanga (CGE-SN), contrat Mars 2023-Février 2024 (12 mois)
- Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale (CCGFR): décisions de création par les Sous-Préfets
- Commissaire-enquêteur (CGE-SN) nommé dans les 3 Sous-Préfectures, pour les 4 villages
- Les 4 équipes d'enquête Constituées mais décisions de création en attente (S/P)
- Recueil des historiques des 4 villages, mai-juin 2023
- Ouverture et constat des layons: à ce jour 13 layons ouverts, dont 6 constats, sur 22 layons possibles, 1 seul litige (layon Danguira-Kodioussou) ; 4 layons avec la Réserve

I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

S/P	VILLAGES	VILLAGES VOISINS	NBRE DE LAYONS	LAYON OUVERT	LITIGE	CONSTAT LIMITE	% OUVERTURE DE LAYONS
ALEPE	M'Bohoin	YAKASSE-COMOE	5	1	0	1	80%
		ABROCHI		1	0	1	
		MONNEKOI		1	0	0	
		RESERVE DE MABI-YAYA		1	0	0	
		DANGUIRA (riviere kossan)		LIM NAT	0	0	
	SOUS-TOTAL			4	0	2	
	Yakassé-Comoé	M'BOHOIN	5	1	0	1	40%
		ABROCHI		1	0	1	
		KOUTOUKRO 1		en cours	0		
		ANOKRO		0	0	0	
		RESERVE DE MABI-YAYA		OIPR	0	0	
	SOUS-TOTAL			2	0	2	
ALOSSO	Koutoukro 1	ANOKRO	5	1	0	1	80%
		ALLOSSO 1		1	0	CITRAT	
		KOUAKRO		1	0	1	
		YAKASSE-COMOE		en cours	0	0	
		RESERVE DE MABI-YAYA		1	0	0	
	SOUS-TOTAL			4	0	2	
DANGUIRA	Danguira	DZEUDJI	7	1	0	0	43%
		KODIOUSSOU		en cours	1	0	
		MEMNI		0	0	0	
		M'BOHOIN(riviere kossan)		LIM NAT		0	
		YAPOKOI		0	0	0	
		FORET CLASSEE HIEN		1	0	0	
		RESERVE DE MABI-YAYA		1	0	0	
	SOUS-TOTAL			3	1	0	
TOTAL DE LAYONS PAR TYPE D'ACTIVITES			22	13	1	6	



I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (AGR): DEMARAGE DE LA MISE EN OEUVRE

➤ Activités de formation à l'apiculture pour 10 bénéficiaires dans des villages PRM2 (14 mois):

- Contractualisation en Mars 2023 avec l'ONG Espoir de Vie Durable, spécialiste de cette activité
- Choix des deux villages (critères techniques et mission d'identification): Nyan et Koutoukro 1
- Construction des 40 ruches kenyanes

➤ Formation et accompagnement de jeunes dans des AGR dans le domaine des énergies renouvelables (photovoltaïque) (13 mois):

- Conception et contractualisation en juillet-août 2023 avec l'ONG PDL-PE
- Réunion de lancement tenue en Août 2023 et identification en cours de 30 bénéficiaires, jeunes et femmes

➤ Conception des activités de formation et équipement en carbonisation améliorée:

- Identification en cours de 20 bénéficiaires potentiels dans la zone d'Alépé (charbonniers à partir de plantations d'hévéa)
- Tests en cours pour la conception de cheminées et events pour des meules améliorées

I- Aménagement et planification: Développer les villages riverains de la Réserve

DIFFICULTES RENCONTREES ET FUTURES

- **Choix final des infrastructures sociales à financer par le projet parmi les besoins exprimés dans les PDL**
 - Un équilibre difficile à trouver entre besoins exprimés par les CDL, budget disponible (avec cofinancement) et planification au niveau régional et départemental (par ex. cartes scolaires et sanitaires)
 - Choix à faire d'un Projet pour Tolié, sans PDL disponible
- **Besoins forts de renforcement des Comités de Développement Local (CDL) pour la suite**
 - Lancement et suivi des marchés, suivi des travaux
- **Coordination avec les autorités déconcentrées** (sous-préfectures) pour l'avancée des opérations de DTV

II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Réhabilitation des parcelles de cacao

- L'appui PRM2 aux bénéficiaires de la MA pour 2023
 - **80 producteurs** ont bénéficié de la réhabilitation de leurs vieilles cacaoyères à raison de **0,5 ha** par parcelle et par producteur;
 - **40 ha** de vieilles cacaoyères concernées donc par ces activités;
 - Distribution de **4,000 plants ou rejet de banane** plantain pour servir de plants d'ombrage pour les jeunes cacaoyers.
 - Distribution de **480 sacs de fiente** de poules pondeuses aux bénéficiaires pour la fertilisation du sol des plantations (06 sacs par producteur)



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Réhabilitation des parcelles de cacao

- L'appui de la Fondation CRODA aux bénéficiaires des réhabilitations PRM2 2022 des cacaoyères
- **36 producteurs** (sur 47) appuyés par CRODA sur **0,75 ha** donnant ainsi à ces producteurs, 1 ha de parcelle réhabilitée pour chacun
- **36 ha** de vieilles cacaoyères réhabilitées donc pour ces producteurs 2022 sur l'ensemble des deux appuis (PRM 2 et CRODA)
- **Au total 78,75 ha de cacaoyères réhabilités par le Projet depuis le début en 2022-2023**



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Parcs à Bois Manioc (PAB-multiplication de boutures saines)

- **Récoltes des tubercules** de manioc issues des parcs à bois installés en 2022
 - Utilisation de ces boutures de manioc issues de ces parcs à bois pour le **renouvellement** de ceux-ci et **la création des champs de manioc**
 - **60 nouvelles installations de PAB** (25 à Arounankro, 25 à Yakassé-Comoé et 10 à M'Bohoin)
- **Au total 209 productrices appuyées pour le Manioc par le Projet depuis le début en 2022-2023**



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles:
Parcs à Bois Manioc (PAB-multiplication de boutures saines)

Récapitulatif de nos actions sur ce semestre 1 2023

Villages	Nombre De Parcs à Bois De Manioc Récoltés	Nombre De Parcs à Bois De Manioc Recépés	Nombre De Parcs à Bois De Manioc Renouvelés	Nombre De Parcs à Bois De Manioc Installés	Nombre De Parcs à Bois De Manioc à Appuyer En Boutures Pour Renouvellements
Toliè	0	34	0	0	0
Nyan	21	0	21	0	4
Bassadzin	22	0	22	0	3
Danguira	13	0	13	0	12
M'Bohoin	11	0	11	10	4
Yakassé-Comoé	0	0	0	25	0
Koutoukro 1	18	0	18	0	7
Arounankro	0	0	0	25	0
TOATL	85	34	85	60	30
TOTAL DES PARCS A BOIS DE MANIOC CONCERNES POUR LA MA				209	

II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Pépinières de banane Plantain

- 5 sites de production opérationnels (Semestre 1 2023)
- **10,257 plants** ont été produits sur l'ensemble de ces 05 sites durant ce semestre 1
- **773 plants** ont servi **PRM2** aux dons (parcelles cacao) et à la création des parcelles vitrines
- **9,484 plants vendus** à raison de 150 FCFA/plant
- Un montant de **1,422,600 FCFA** sur l'ensemble des 05 sites de production



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Pépinières de banane Plantain

- Seul le site de Toliè a eu un **second cycle de production** ; 800 plants produits en juillet (commandes pour le planting petite saison des pluies);
- 10 pépiniéristes des 5 sites **maintenant autonomes et peuvent assurer leurs propre financement** pour les phases suivantes des activités

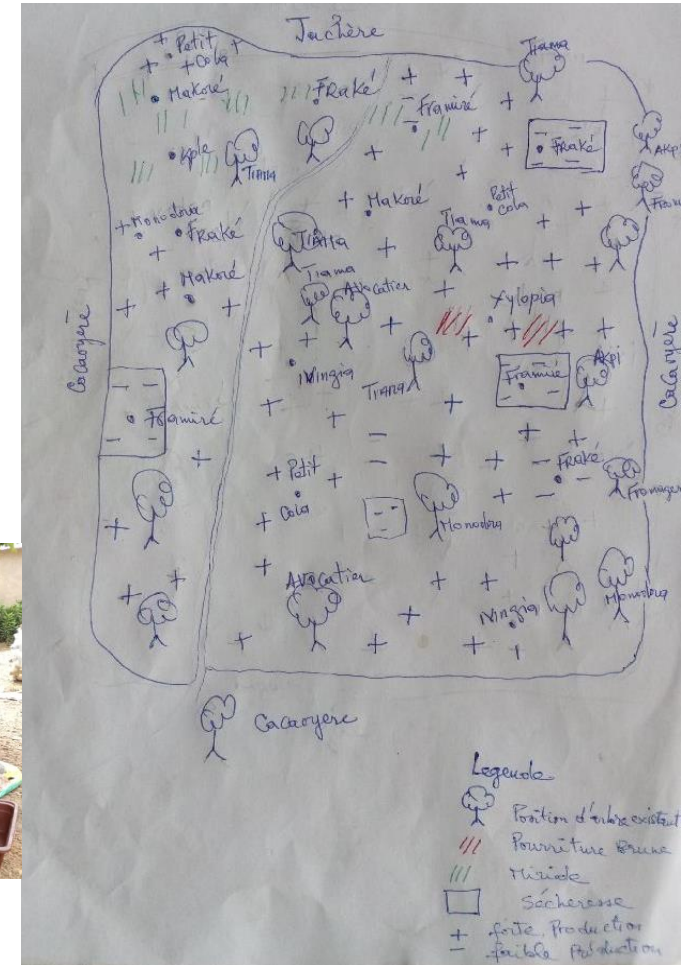
<i>Récapitulatif de la productions et la commercialisation de plants au Semestre 1</i>						
<i>Villages</i>	<i>Production Cycle 1</i>	<i>Production Cycle 2</i>	<i>Plants Utilisé pour Dons Et Parcelles Vitrines</i>	<i>Quantités Vendues</i>	<i>Prix Unitaire</i>	<i>Montants (FCFA)</i>
<i>Toliè</i>	<i>1856</i>	<i>800</i>	<i>147</i>	<i>2509</i>	<i>150</i>	<i>376350</i>
<i>Bassadzin</i>	<i>2260</i>	<i>0</i>	<i>130</i>	<i>2130</i>	<i>150</i>	<i>319500</i>
<i>Danguira</i>	<i>1828</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1828</i>	<i>150</i>	<i>274200</i>
<i>Yakassé-Comoé</i>	<i>1008</i>	<i>0</i>	<i>10</i>	<i>998</i>	<i>150</i>	<i>149700</i>
<i>Koutoukro 1</i>	<i>2505</i>	<i>0</i>	<i>486</i>	<i>2019</i>	<i>150</i>	<i>302850</i>
<i>Total</i>	<i>9 457</i>	<i>800</i>	<i>773</i>	<i>9 484</i>	<i>150</i>	<i>1 422 600</i>

II- Transition des pratiques agricoles et forestières:

A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Réintroduction des arbres dans les cacaoyères

- **88 producteurs bénéficiaires** sur le semestre 1 de 2023
- **125 hectares appuyés**
- **Distribution de 88 kits** de planting (1 gamette pour le transport des plants, 1 ciseau palmiste pour les trouaisons)
- **Distribution de 1,634 plants forestiers**: 1,378 plants pour le planting et 256 plants pour les premiers remplacements
- Moyenne de **11 arbres/ha plantés par le projet** (supplémentaires)
- **Accompagnement** et enquête des 88 bénéficiaires



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Renforcement des compétences en saignée Hévée

- Formations théoriques et pratiques pour **204 apprenants 2023**, dont **22 femmes**, dans 8 villages (Mars et Avril 2023)
- 204 kits de saignées distribués
- La réalisation chez **100 apprenants 2022 bénéficiaires d'enquêtes de suivi** et évaluation des performances de la MA, sur un effectif total de 170 producteurs bénéficiaires en 2022 (avec 15 femmes)
- **Au total 374 Apprenants saigneurs appuyés par le Projet depuis le début en 2022-2023, dont 37 femmes**



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Renforcement des compétences en saignée Hévée

➤ Enquête de Satisfaction Apprenants 2023 (185 données d'enquête)

- 100% satisfaits des dates et horaires de la formation, 80% satisfaits de la durée
- **74,6% très satisfaits de la formation en général et 24,9% satisfaits**
- 86,5% satisfaits ou très satisfaits du matériel donné
- 39% des apprenants estiment saigner « beaucoup mieux » après la formation, et 51% « mieux »
- 47% disent qu'ils vont utiliser la formation pour « continuer à saigner mon champ » ; **18,5% vont commencer à saigner leur champ ; 14% vont mieux suivre leur saigneurs** et 9% vont commencer une activité de saigneur

Projet suite à la formation	Nb de répondants
faire de la saignée une activité	15
commencer à saigner mon champ	31
devenir formateur	4
mieux suivre mes saigneurs	24
continuer à saigner mon champ	79
intégrer la saph	4
autre	10

II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles: Renforcement des compétences en saignée Hévée

➤ **Enquête de Suivi Apprenants 2022** (100 données d'enquête, en cours de traitement)

- 93% n'avaient jamais eu de formation en saignée avant celle-ci (Nitidæ PRM2)
- 67% sont des propriétaires de champs, 33% des saigneurs non propriétaires
- 91% estiment que maintenant il y a moins de blessure, 82% estiment qu'ils gèrent mieux la consommation
- Il y avait 60% de champs avec beaucoup de blessures avant formation, et après formation 83% de champs avec « un peu » ou « très peu » de blessures (observation CFA)
- 78% des bénéficiaires ne respectaient pas la consommation avant la formation, 41% après (observation CFA)
- 57% des parcelles ont un entretien satisfaisant, 38% dans un état moyen et 5% insatisfaisant



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

**Accompagnement à l'innovation et à la diversification des producteurs agricoles:
Association des cultures hévéa-cacao – Pilote avant lancement à plus grande échelle**

09 producteurs sur le semestre 1 sur 03 villages

- Objectif/Ha: **1,000 pieds de cacao et 400 pieds d'hévéa**
- **Appui de 0,5 ha par parcelle bénéficiaire ;** 4,5 Ha de parcelles au total en cours de réalisation
- Piquetage + planting des doubles lignes d'hévéa réalisés avec **200 stumps d'hévéa par parcelle** et 25 stumps en réserve pour les premiers remplacements.

Tableau De Répartition des Bénéficiaires Par Village

Villages	Nombre de producteurs
Toliè	5
Bassadzin	1
M'Bohoin	3
Total	9



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: A/ Pour une agriculture zéro déforestation

DIFFICULTES RENCONTREES ET FUTURES

- Question de la **disponibilité des producteurs pour l'appui supplémentaire CRODA en réhabilitation**: période de l'activité, déplacements de producteurs, manque de main d'œuvre
- **Risques de mauvaises pratiques**, par ex désherbage à l'herbicide chimique dans le cas de la MA introduction des arbres dans les cacaoyères: pertes des plants
- **Duplication inefficace d'autres projets de distribution de plants**: arrachage de plants, plants délaissés en sachets et non plantés
- **Difficultés de certaines femmes à renouveler leurs parcs à bois de manioc**: perte totale de leurs parcs à bois 2022 du fait des maladies
- **Identification difficile de nouveaux producteurs en Cacao Biologique**: actuelles difficultés du segment Bio, manque d'acteurs crédibles du Bio dans nos villages PRM2

II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable

Valorisation des anciennes plantations forestières (PF)

Partenaires : MINEF, Boulangers, APFNP-AFF, Agir pour la Forêt, Propriétaire Plantations, Secteur Privé

- Obtention de l'autorisation spéciale d'éclaircie et commercialisation en stère (juin 2023 – valable jusqu'au 31/12/2023) pour près de 200ha de plantation forestière dans 9 sous-préfectures
- Contrat de prestation d'éclaircies avec 2 ONG de la Région de la Mé (environ 30ha/ONG) – Agir pour la forêt et APFNP-AFF
- Début des Eclaircies: 10 ha, Septembre 2023 (250 stères)
- Réunion d'échange pour la mise en œuvre des éclaircies avec la DREF d'Adzopé et la stratégie de commercialisation (vente directe, dépôt vente dans plusieurs localités de la région de la Mé)
- 2 opérateurs économiques (Adzopé et Abidjan) intéressés pour des moyens-gros volumes (Abidjan 50m³/mois)



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable

Valorisation des vieilles jachères (VJ)/Forêt secondaire (FS)

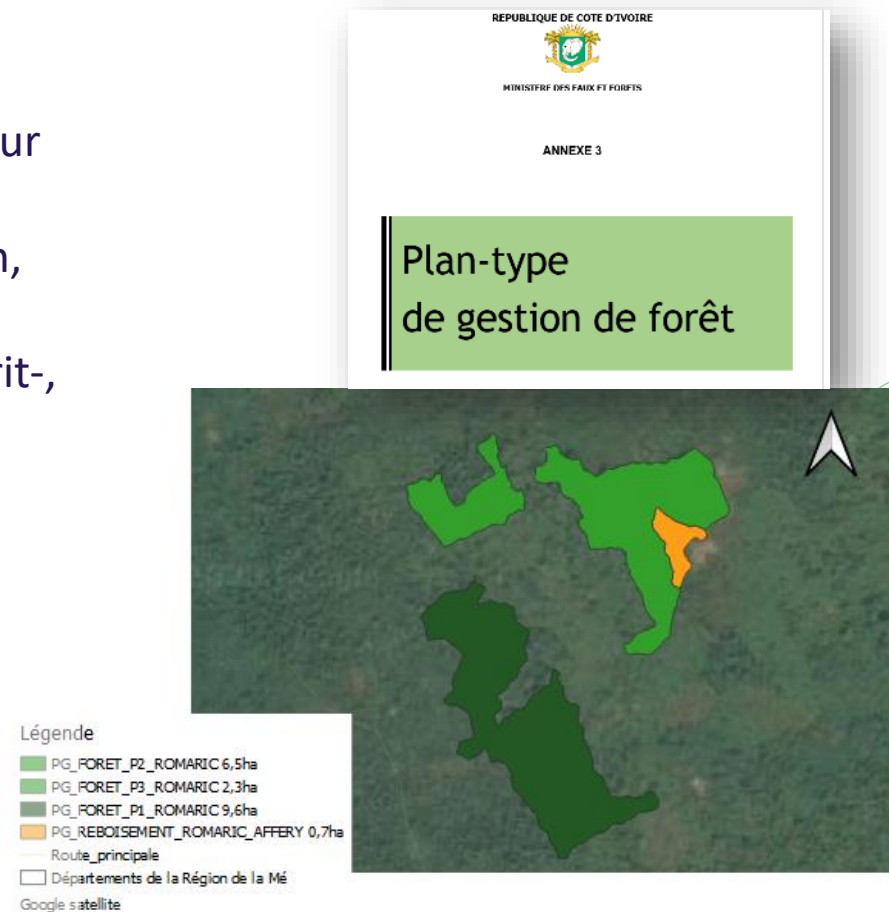
- 4 parcelles (2 parcelles à Afféry et 2 parcelles à Kossandji) pour une superficie totale de 50ha de Jachère dont 36ha de Vieille Jachère ont été délimitées
- 4 diagnostics simples (1/parcelle) ont été réalisés en vue de la rédaction de plan de gestion et de la détermination des travaux/coupes
- Le diagnostic simple permet d'évaluer la surface terrière des gros bois (supérieur à 50cm de diamètre), les essences d'intérêts, l'historique de la jachère, les objectifs du propriétaire.
- Un potentiel de 325 parcelles pour une superficie d'environ 760ha déclarées – beaucoup de petites parcelles / focus sur les plus grandes



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable

Soutenir la gestion durable et les métiers sylvicoles

- Promouvoir l'entrepreneuriat et les bonnes pratiques sylvicoles
 - Accompagnement de 2 ONG (APFNP-AFF/Agir pour la forêt) dans le cadre de la valorisation des plantations forestières: aspects de la planification, de l'approche avec les propriétaires, d'identification, du diagnostic simple - accord écrit, etc.
- Elaboration de plan de gestion (PG)/ Plan d'aménagement simplifié (PAS)
 - 3 nouveaux diagnostics pour 3 futurs Plans de gestion
 - Le 1^{er} plan de gestion toujours en amélioration avant transmission au MINEF



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable

Reboisement

- Partenariat avec INPROBOIS (70ha de reboisement) – en stand-by du au marché du bois en difficulté
- Reboisement 2022 et 2023: partenariat GIREFOR/NITIDAE

Quantité	2022	2023
8 hectares	8 ha reboisées	7ha entretenu/réceptionné taux de réussite > 80%
22 hectares	NA	18ha défrichés 13ha plantées/entretien 1 9ha à planter (en plein/layon)

- Retard du partenaire GIREFOR dans le planting 2023: désistement de certains bénéficiaires, changement d'équipe en interne, 32 parcelles pour 22ha impliquant beaucoup de suivi et d'acteur.



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable

Une Etude de marche du bois

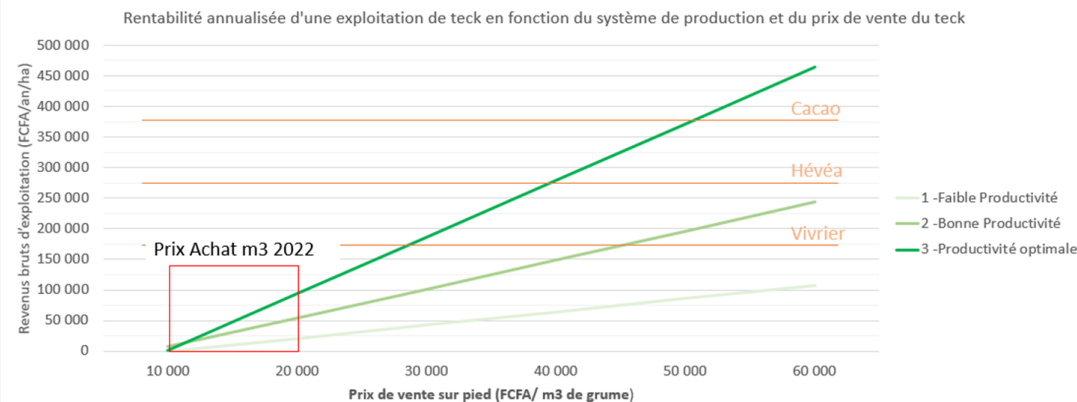
- 1 synthèse (format PPT) disponible pour l'atelier de réflexion sur l'avenir des plantations forestières dans le domaine rural (MINEG/GIZ – Octobre 2023)
- Quels leviers d'action?
 - Pilier 1: Construire une réglementation incitative pour la petite foresterie privée
 - Pilier 2: Relancer l'accompagnement technique pour la foresterie
 - Pilier 3: Rendre le marché concurrentiel et transparent
- Deux piliers additionnels pour relancer la filière bois ivoirienne :

Formaliser et encadrer le sciage artisanal

Promouvoir l'utilisation du bois d'hévéa
(l'ameublement et autres)

Analyse de la faible rentabilité du teck dans les conditions actuelles

Le système de production privé actuel (peu productif) est nettement moins rentable que toutes les formes d'agriculture et le modèle productif non optimum n'atteint la production du vivrier qu'avec des prix supérieurs à 45 000 FCFA/m3.



	CACAO	HEVEA	PALMIER	MANIOC/MAÏS
Revenus bruts FCFA/ha/an de cultures agricoles (production faible-moyenne)	375 000	275 000	250 000	175 000

II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable



Partenariat APFNP-AFF pour l'Observation Indépendante

- Signature de l'avenant 1 le 13 juillet 2023 pour la poursuite du projet jusqu'au 31 décembre 2023
- Observation Indépendante: Gestion des alertes des surveillants
 - 2^{ème} séance de travail avec l'équipe de la nouvelle DZSE d'Adzopé le 9 mars 2023, Préfecture d'Adzopé
 - Coordination des activités de collecte de données de terrain des surveillants communautaires dans les 6 localités du projet
 - Mars-Juillet: 45 jours de mission (alerteurs)
 - 241 alertes remontées (mars-août 2023)

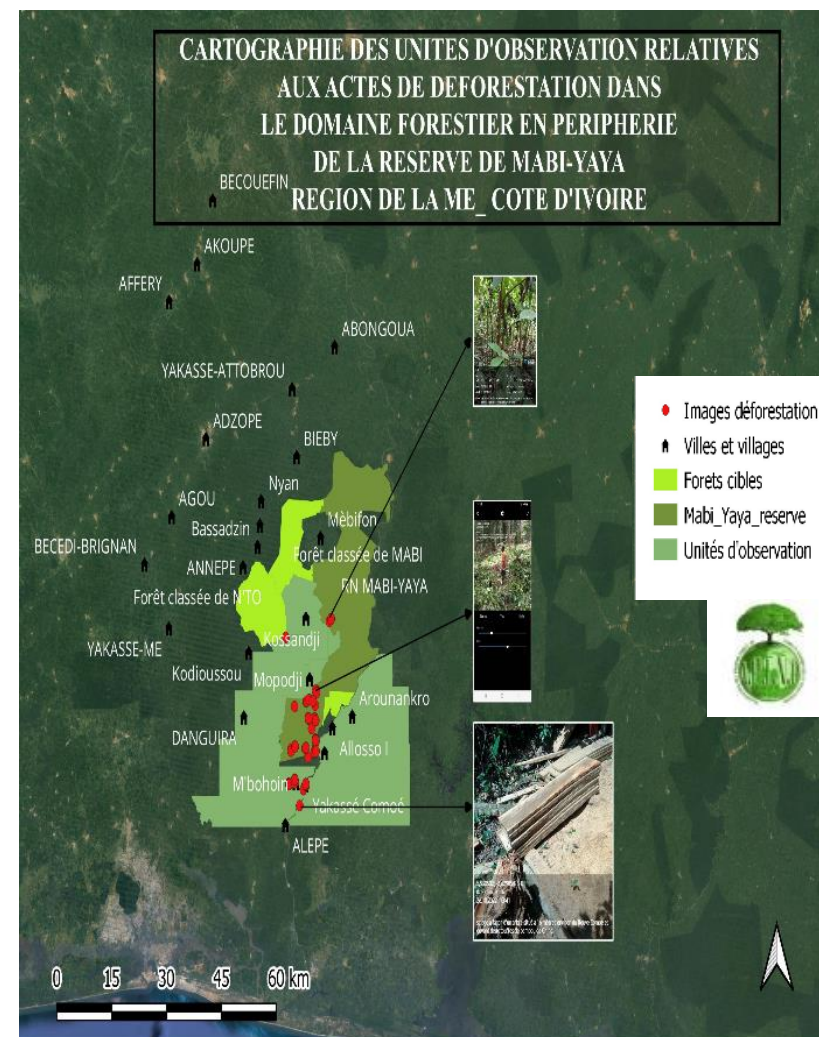


Image de fond: Google satellite

Sites d'orpaillage: relevés par APFNP, Avril 2023

Photographies: APFNP (Mission Observation Indépendante)

SCR : WGS 84 / UTM zone 30N

EPSG:32630

Auteur: ABOUBAKAR SIDIKI

Date de la carte:

19 Juin 2023

II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable



➤ Observation Indépendante: Mission d'observation indépendante

- 17 au 21 avril 2023 et 03 au 4 mai 2023: Mission de cartographie des sites d'orpaillage dans la région de la Mé
- 15 au 21 mai 2023: Mission d'observation indépendante de reboisement compensatoire des opérateurs exerçants dans les PEF à la périphérie de la RNMY (Tiébissou, Agboville)
- Transmission au MINEF du 1er rapport d'OI sur le sciage à façon dans le Département d'Alépé à l'Administration forestière (co-signé avec 8 ONG), septembre 2023



Site orpaillage de Bieby

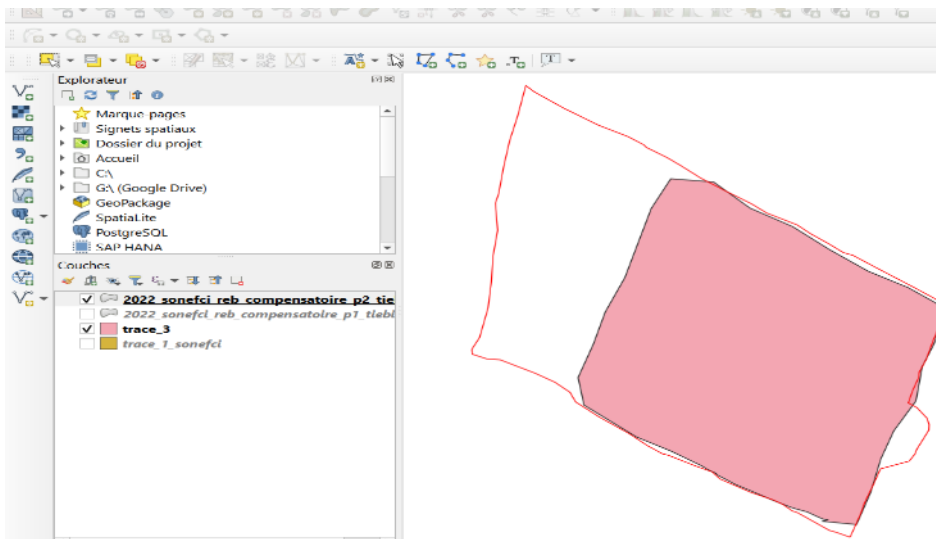


Photo d'une parcelle indiquée dans le reboisement compensatoire



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable



- **Discussions autour d'un Cadre de concertation**
- Atelier de réflexion sur la mise en place du cadre de concertation des parties prenantes à la gestion des forêts du Département d'Alépé, 20-21 juin 2023
 - 47 participants de l'Administration territoriale (4), de l'Administration forestière (11), du secteur privé du bois (02), de la société civile (5), des communautés (22) des villages riverains (5) de la RNMY et de la coordination du projet (3)
 - Mise en place d'un cadre de concertation des parties prenantes à la gestion forestière à Alépé
 - Amélioration de la convention pour la vente d'arbre entre opérateur du bois et propriétaire de l'arbre dans le domaine rural
 - Projet de Création de 4 comités villageois de la gestion forestière



II- Transition des pratiques agricoles et forestières: B/ Pour une foresterie durable

DIFFICULTES RENCONTREES ET FUTURES

- **Difficulté de commercialisation des produits d'éclaircies** des plantations forestières (stères) : commercialisation de grande quantité, temps de séchage des stères, coût de transport, entreposage
- **Conduite de l'OI (mission conjointe) rendue limitée** : absence de la DRCF dans le cadre des missions d'OI sur le reboisement compensatoire et faible coopération des services déconcentrés concernés (non informés)
- **Absence de l'arrêté d'application du décret N° 2019-980 du 27 novembre 2019** relatif à l'exploitation forestière dans le domaine forestier national pour définir les conditions de coupe du bois à usage domestique qui tiennent compte des réalités des populations rurales

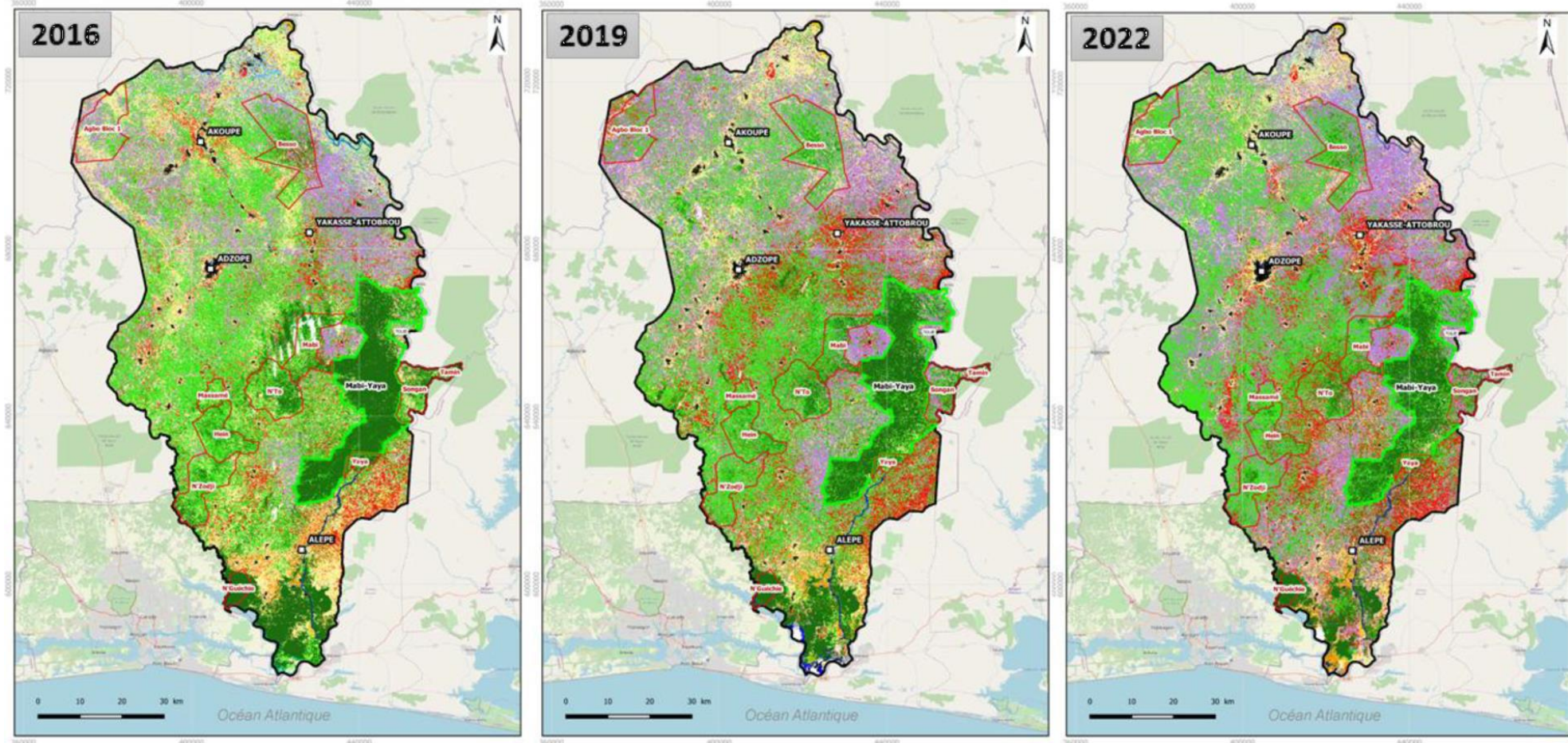


III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"

CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DES SOLS DE LA REGION DE LA ME

- Publication et diffusion du **Rapport « Cartographie de l'occupation et de l'usage des terres de la Région de la Mé et analyse des changements. État des terres de la région de la Mé entre 2016 et 2022 »**
 - La déforestation continue dans la Région et pour la forêt de Mabi-Yaya: les formations forestières (forêts denses, forêts galeries et forêts secondaires) ont régressé de 2016 à 2022, passant de **407 308 ha en 2016 à 362 697 ha en 2019 puis à 335 837 ha en 2022**.
 - Néanmoins, grâce à la création de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya, la déforestation a été ralentie de 60% : le **taux annuel de déforestation dans cette réserve est passée de 1,55% (2016-2019) à 0,59% (2019-2022)**
 - **Les principaux facteurs directs de la déforestation** et de la dégradation forestière dans la région de la Mé sur la périodes 2016-2022 **sont les cultures pérennes de cacao-café et d'hévéa**
 - La **culture de cacao-café** reste la cause principale de la déforestation dans la Réserve Naturelle Mabi-Yaya entre 2016 et 2022.

III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"



Légende

- Chef-lieu de Département
- Réserve Naturelle MABI-YAYA
- Forêt Classée
- Région de la Mé

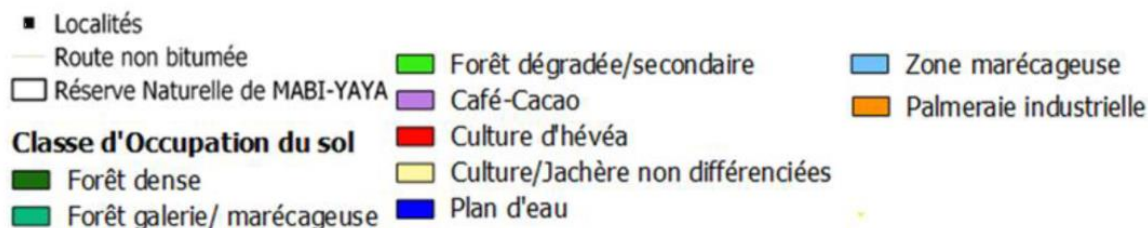
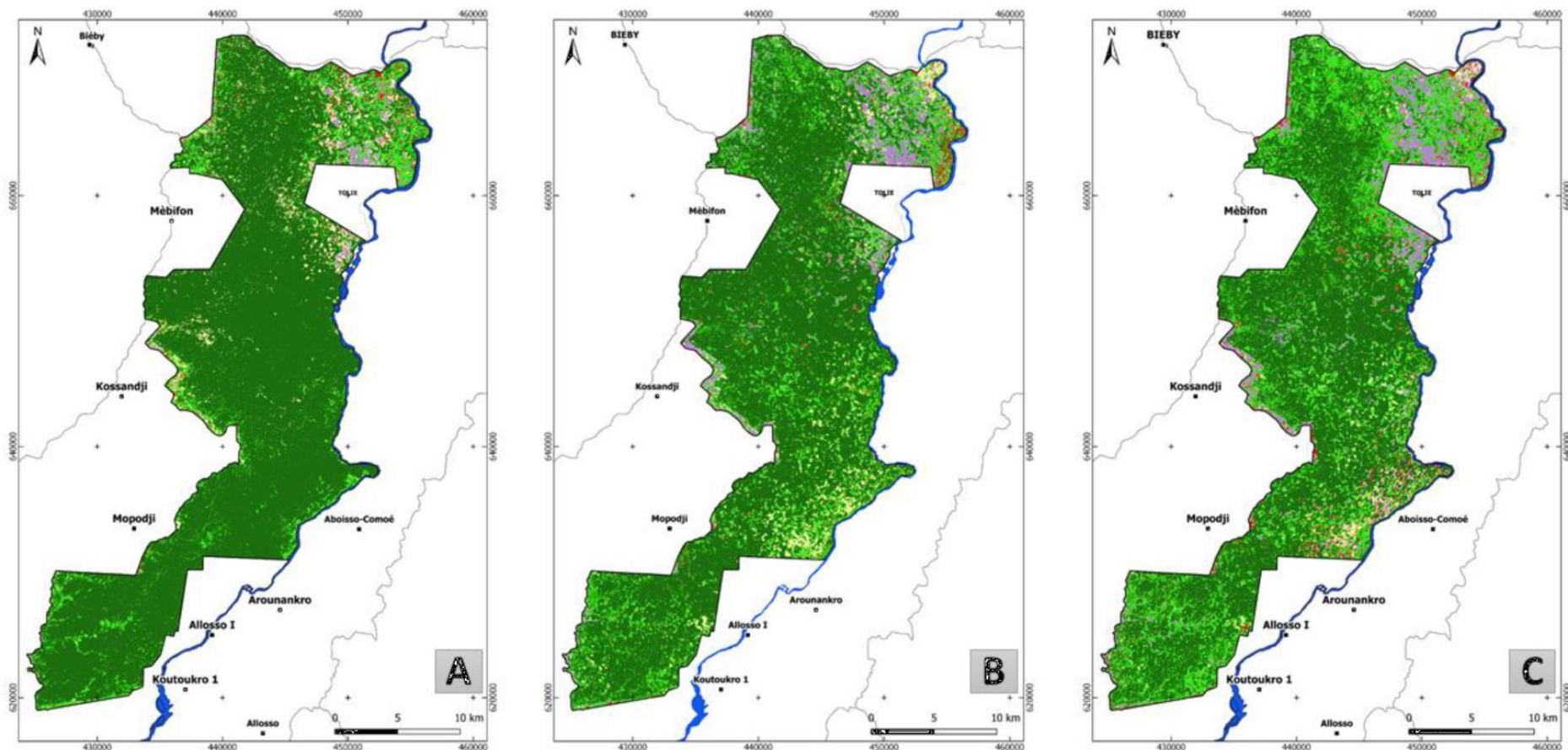
Classe d'Occupation du sol

- Forêt dense
- Forêt galerie/marécageuse

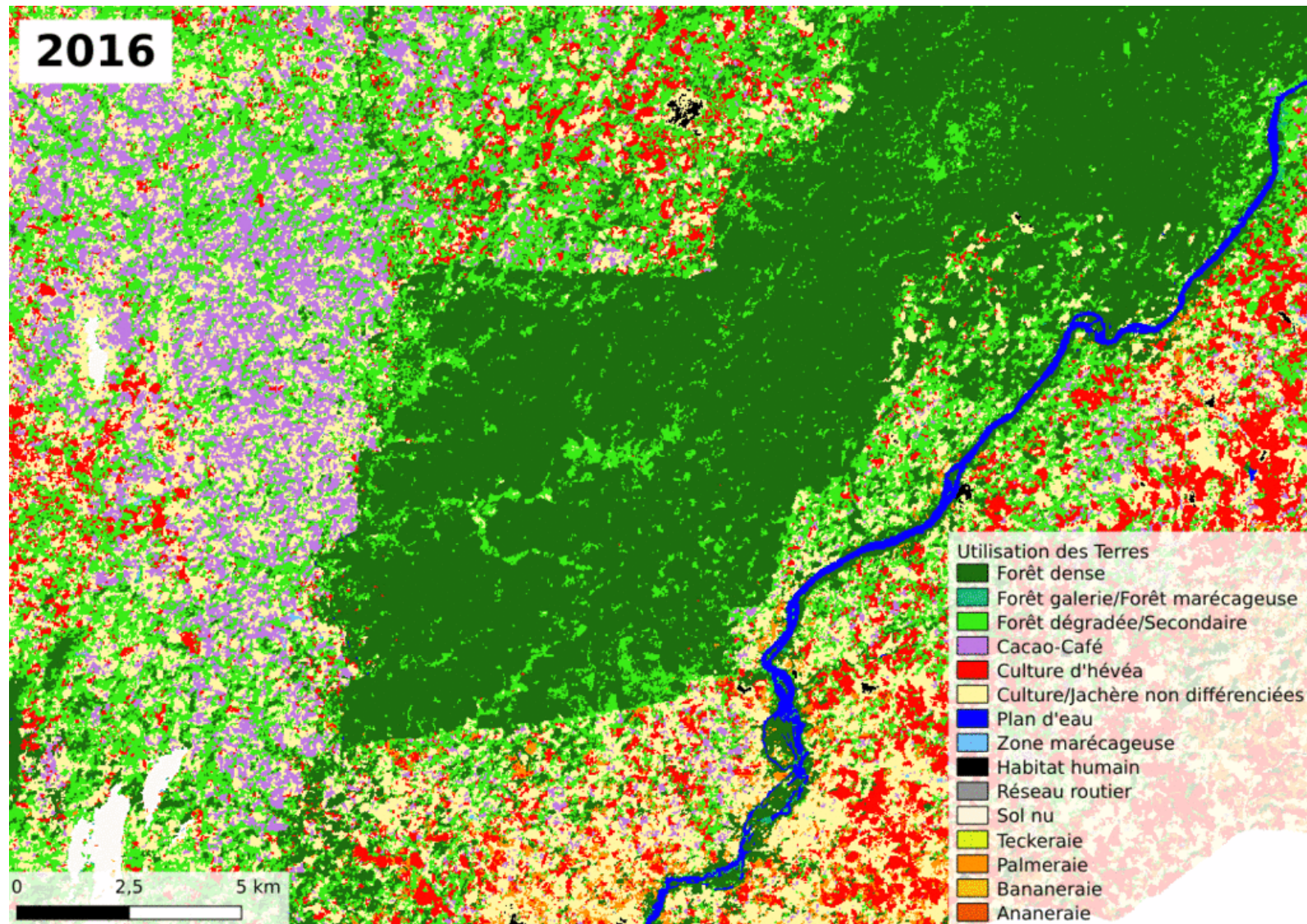
- Forêt dégradée/secondaire
- Café-Cacao
- Culture d'hévéa
- Culture/Jachère non différenciées
- Plan d'eau

- Zone marécageuse
- Habitat humain
- Réseau routier
- Sol nu
- Tckeraie
- Palmeraie
- Bananeraie
- Ananeraie
- Nuage

III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"



III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"



III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"

EVALUATION D'IMPACT: Evaluation des Niveaux de Pauvreté sur la Zone Projet

- Mobilisation de l'outil Poverty Probability Index (PPI), géré l'ONG Innovations for Poverty Action (IPA)
 - Un outil très rapide (Max 15 Min) et très simple pour la collecte des données: basée sur une enquêtes de 10 questions fermées
 - Un appui automatisé à l'analyse, simple, des données
 - Utilisé par de nombreux bailleurs et ONG/OSC
- Résultats préliminaires
 - 318 enquêtes menées dans les 8 villages

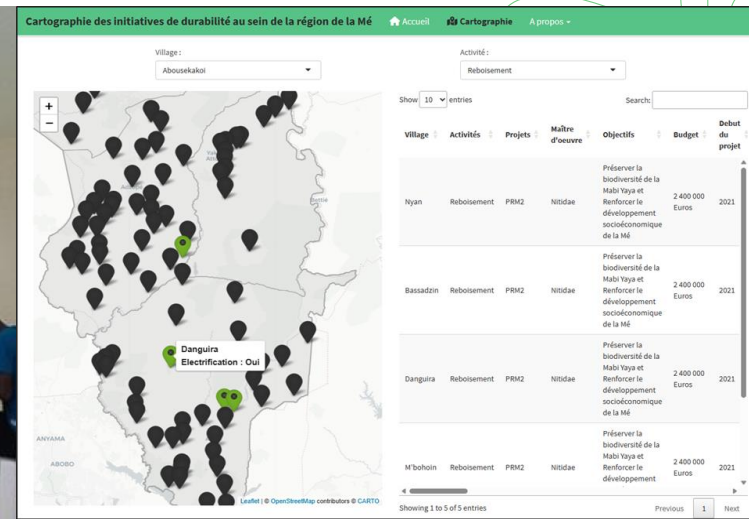


Ligne	Taux de pauvreté des bénéficiaires	Taux de Pauvreté Nationale	Taux de pauvreté rurale	Taux de pauvreté urbaine	Lagunes
Taux de Pauvreté Nationale	34,6%	32,0%	39,6%	23,8%	32,9%
\$1.00/jour 2011	3,2%	3,7%	5,4%	1,9%	5,4%
\$1.90/jour 2011	19,6%	17,2%	22,8%	11,2%	19,9%
\$3.20/jour 2011	44,6%	41,8%	49,9%	33,1%	41,7%

III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"

COLLABORATION AVEC LE CONSEIL REGIONAL DE LA ME: PARTENARIAT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

- 1 Chargé de mission Nitidae Télédétection-SIG recruté et en place depuis Avril 2023
- Formation 1 sur l'utilisation du GPS et initiation au SIG sous QGIS, 8 et 9 juin 2023
- Formation 2 sur l'utilisation des outils de suivi de la durabilité, 17 au 21 juillet 2023
- Participation et contribution des outils développés pour la Plateforme multi-acteurs du développement durable de la Région de la Mé (PMADD)



III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"

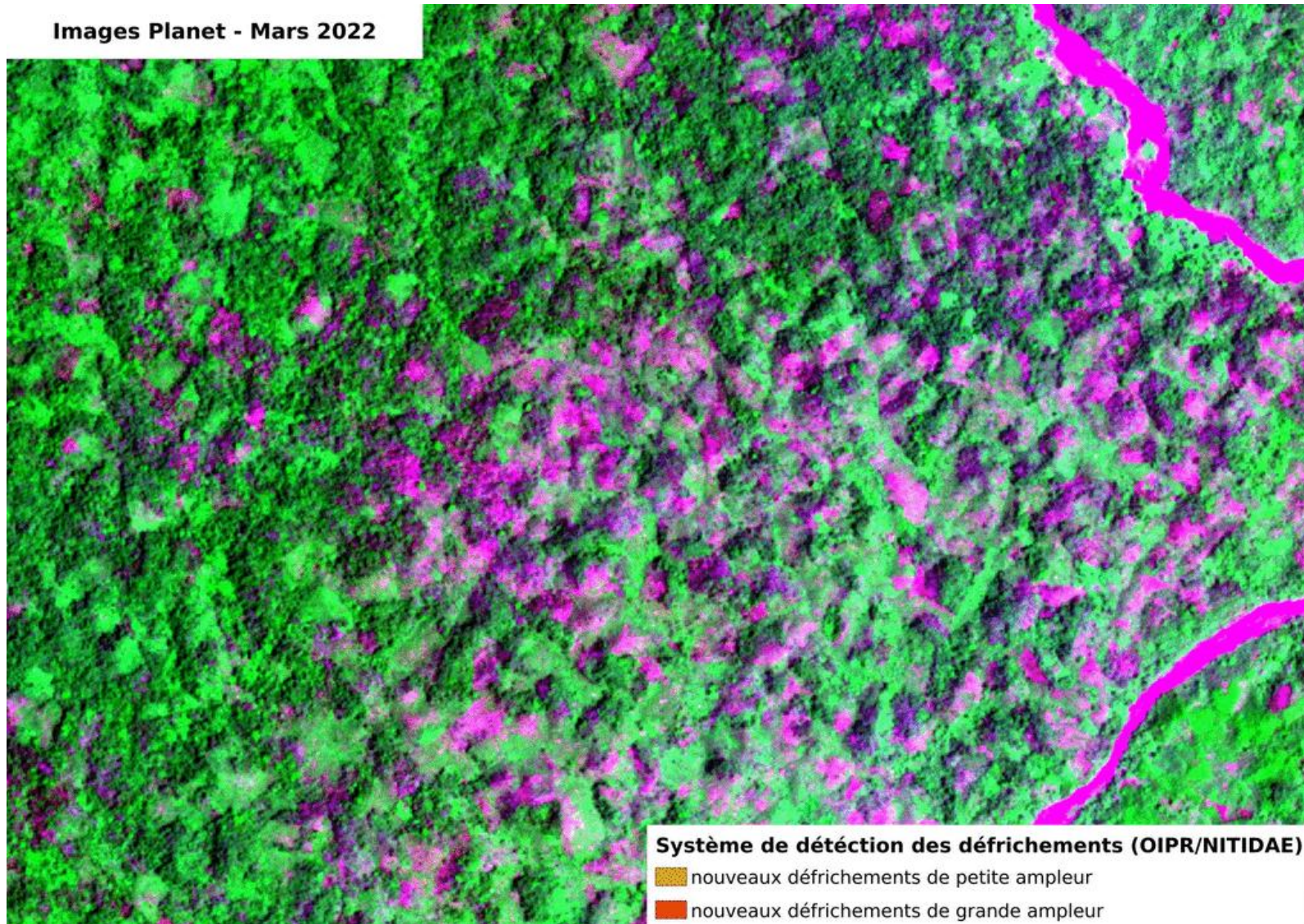
COLLABORATION AVEC L'OIPR: RENFORCEMENT DES CAPACITES

- 2^{ème} session de formation pour l'OIPR organisée du 5 au 6 avril 2023 au siège de la DZ Sud (Angré)
 - 1 Formateur Siège Nitidae France, 1 Formateur Nitidae Côte d'Ivoire
 - 11 participants OIPR (plusieurs zones)
 - Discussions approfondies avec DZ Sud-Est autour de l'amélioration et opérationnalisation des alertes déforestation (utilisation au niveau des secteurs RNMY)
- Contribution active dans les activités OIPR (planification)
 - Mise à disposition de 5 caméras-piège pour la RN de Bossématié: capture de vidéos d'éléphants (juillet 2023)
 - Participation à l'Atelier OIPR d'élaboration du plan de surveillance de la RN de Bossematié, 27 au 31 mars 2023
 - Participation à l'atelier de validation du Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP) 2023-2037, 4 Juillet 2023
 - Participation et présentation lors du Comité de Gestion Locale (CGL) de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya, 25 Septembre 2023



III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"

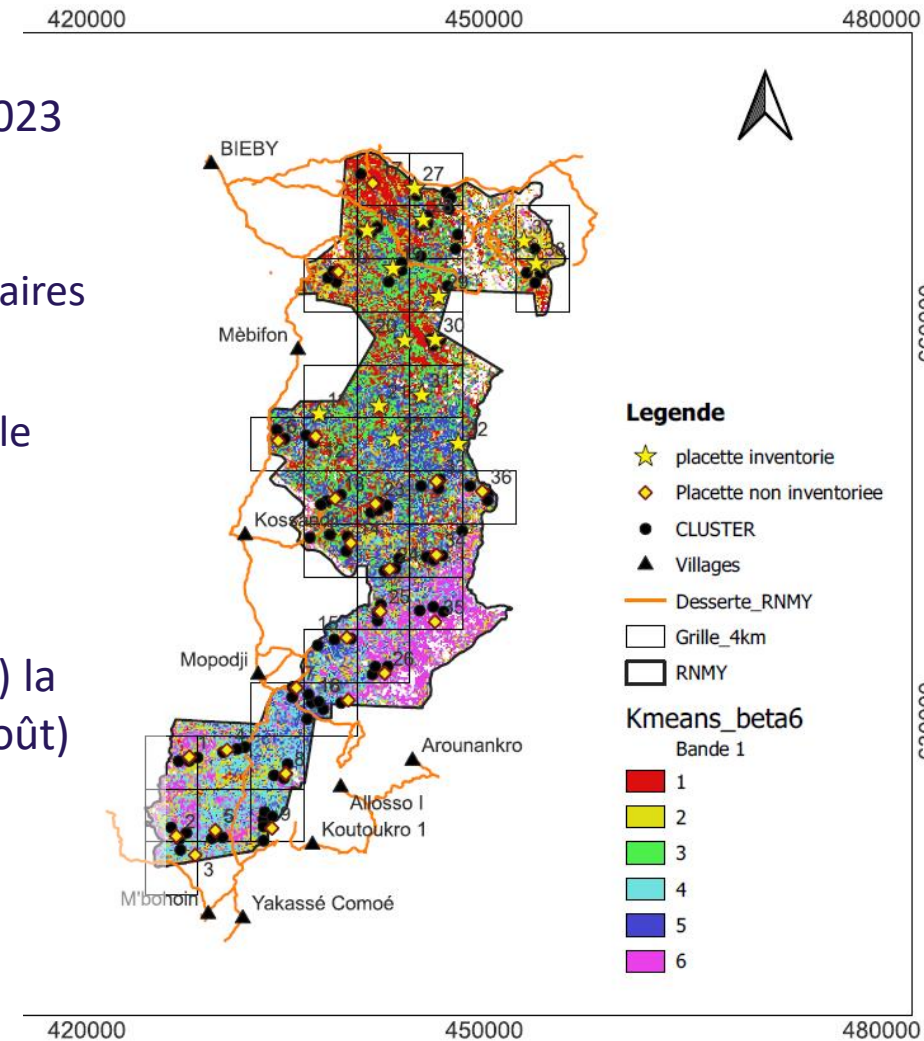
Images Planet - Mars 2022



III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"

COLLABORATION AVEC L'OIPR: INVENTAIRE ET ETUDE BIODIVERSITE BETA

- Inventaire forestier réalisé dans la RNMY, Mai-Aout 2023
 - 38 placettes circulaires de 15m de rayon
 - 45 jours de mission: 1-2 agents NITIDAE, 7 auxiliaires villageois, 4 agents OIPR
 - Pose et récupération de 13 caméras-piège dans le secteur de Mabi
- Comparer les analyses d'une image satellite avec les données d'Inventaire forestier afin de valider (ou non) la possibilité de détecter (plus rapidement, à moindre coût) des communautés d'arbres via l'outil satellitaire
- Première Vidéo de chimpanzés dans la RNMY



III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"

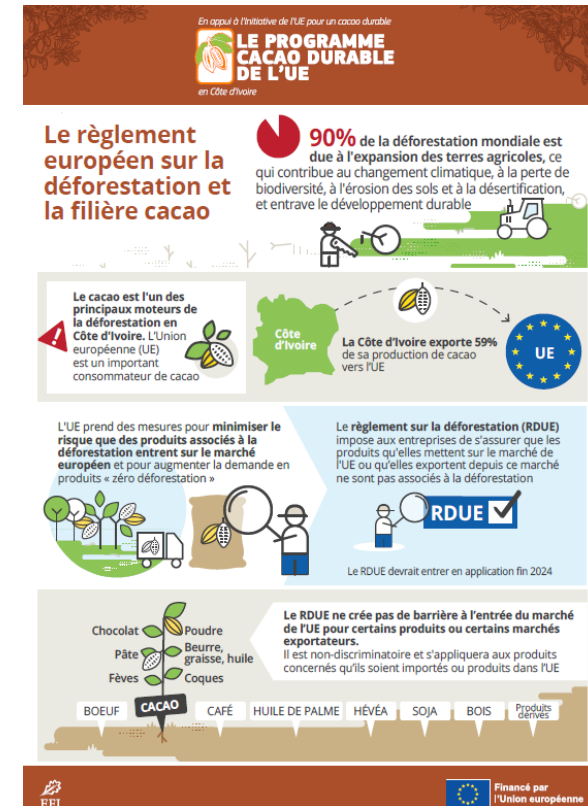


Chimpanzés - Réserve naturelle de Mabi-Yaya - Côte d'Ivoire (OIPR/NITIDAE)

III- Mesure des Impacts et Capitalisation: vers la construction d'un référentiel "Zéro Déforestation"

DIFFICULTES RENCONTREES ET FUTURES

- Retard à rattraper sur l'écriture du diagnostic territorial de la Mé
- Conception complexe d'une approche « Territoire Zéro-Déforestation », en particulier dans le contexte du nouveau Règlement sur la Déforestation de l'UE (RDUE): boîte à outil, référentiels à penser et discuter
- Coordination à renforcer (encore plus) avec les partenaires:
 - OIPR: sensibilisations communes autour de la Réserve
 - Conseil Régional de la Mé: opérationnalisation et soutenabilité de la Cellule Verte, Plateforme Multi-Acteur du Développement Durable (PMDD)
 - Partenaires techniques et financiers (PTF): coordonner les programmes de renforcement et d'appui (dans et autour de la Réserve)



IV- Gestion de Projet: gouvernance, communication et suivi-évaluation

- **Consommation budgétaire à fin août 2023**
 - FFEM: 33% du budget consommé (sur 1,169,000 E)
 - UE: 43% du budget consommé (sur 1,868,537 E)
- Deuxième Session du COPIL PRM2 tenue sur 2 jours avec Visite de Terrain (15-16 Mars 2023)
- 1 Publication FFEM lors de la Journée Internationale de la Terre (22 Avril 2023): voir [ici](#)
- 1 reportage TV5 Monde Info sur la RN de Mabi-Yaya et le Partenaire APFNP, Juin 2023 (voir [ici](#))
- Rendu du Rapport Technique FFEM au 31 Décembre 2022
- Rendu du Rapport Financier FFEM au 31 Décembre 2022
- Finalisation du Manuel de Procédures Projet (FFEM)
- Recrutement du Cabinet Audit FFEM (KPMG)

